Royaume Du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale
Direction Régionale Draa-Tafilalet
Délégation du Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale
Province de Midelt

المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
المديرية الجهوية درعة-تافيلالت
مندوبية وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
إقليم ميدلت

Avis d'achat sur bons de commande 28/2026

Le délégué de la santé et de la protection sociale province de Midelt procède à l'achat sur bons de commande de prestation objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet : Alimentation en eau potable des Centres de santé AMERCID et TAMAYOUSTE province MIDELT.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Quantité	P. U.HT	PT.HT
	CENTRE AMERCID			
01	**Frais de branchement** : c'est en ML, la distance séparée entre le plus proche réseau (conduite) et le lieu de votre compteur	1		
02	**Participation aux Infrastructures d'Eau Potable** : c'est en m2 c'est une contribution financière versée liée à la superficie globale plancher	444		
03	**Redevance fixe** : montant forfaitaire sert à couvrir les charges de gestion de votre abonnement, et d'entretien du compteur.	1		
	CENTRE TAMAYOUSTE			
04	**Frais de branchement** : c'est en ML, la distance séparée entre le plus proche réseau (conduite) et le lieu de votre compteur	1		
05	**Participation aux Infrastructures d'Eau Potable** : c'est en m2 c'est une contribution financière versée liée à la superficie globale plancher	465.66		

06	**Redevance fixe :** montant forfaitaire sert à couvrir les charges de gestion de votre abonnement, et d'entretien du compteur.	1		
		Total HT		
		TVA 20% (1.2.4.5)		
		TVA 10% (3.6)		
		TOTAL TTC		

- **NB : le Cout des prestions précités est fixé à 24179.98 TTC par la SRM/DT**

- Lieux d'exécution : **Centres de santé AMERCID et TAMAYOUSTE relevant de la Délégation provinciale de la Santé et de la Protection sociale de Midelt.**
- Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : **20 JOURS**
- L'heure limites de réception des devis des concurrents : **26/06/2026 à 12 h :00**
- Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publiques accessibles à l'adresse **www.marches publics.gov.ma**

Délégation Provinciale de Midelt